



Paiement des honoraires du gestionnaire d'une location

Par **goofyto8**, le **30/10/2014** à **10:44**

Bonjour,

Avant de verser le loyer perçu au propriétaire, le gstonnaire mandaté d'un bien locatif, déduit le montant de ses honoraires et commissions du loyer versé par le locataire .

Mais dans le cas où le locataire ne paye plus pendant plusieurs mois, le gestionnaire est-il en droit de réclamer, malgré tout, en se tournant vers le propriétaire, les honoraires de gestion ?

Même si, commercialement, ce comportement paraît abusif.

Par **Lag0**, le **30/10/2014** à **14:12**

Bonjour,
Voir le mandat !